



# CQP ALS AGEE (Montagnac - 34)

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif  
Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression



## DUREE de la formation

170 heures



## DATES

du 20/12/2017 au 30/06/2018



## LIEU

VVF Montagnac (34)



## CERTIFICATION

UC1 : le 24/05/2018

UC2-3 : avant le 30/06/2018



## DATE LIMITE d'inscription

10/12/2017



## NOMBRE de participants

25 stagiaires



## COUT de la formation

> Frais d'inscription : 50€

> Frais pédagogiques : 1800€



## CONTACT

Marie-Christine BENAVENT

04.67.82.16.76

[formationmontpellier@epgvoccitanie.fr](mailto:formationmontpellier@epgvoccitanie.fr)

## → DESCRIPTIF DE LA FORMATION

**Le CQP ALS est un diplôme professionnel multisport et tous publics.**

Cette formation courte permet d'animer en toute sécurité, des activités gymniques d'entretien et d'expression en salle ou en milieu extérieur de proximité protégé.

Le CQP constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière Activités Physiques pour Tous et Activités Gymniques Forme et Force.

**Il est la qualification professionnelle de base, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.**

## → PRE-REQUIS

- Avoir plus de 18 ans à la date de délivrance du CQP
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Etre titulaire d'une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation, ou bien la possession d'un Brevet Fédéral en lien avec les activités gymniques d'entretien et d'expression
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'animation et à la pratique sportive de moins de 3 mois

## → OBJECTIFS

**Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers 3 temps de formation :**

- Temps 1 : Etre capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- Temps 2 : Etre capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- Temps 3 : Etre capable de mobiliser les connaissances et de maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la conduite de l'activité

**Comité Régional Education Physique et Gymnastique Volontaire Occitanie**

Siège social : 7, rue André Citroën 31130 Balma ☎ 05-34-25-77-90 ✉ [siegecoreg@epgvoccitanie.fr](mailto:siegecoreg@epgvoccitanie.fr)

Antenne : Maison Régionale des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier cedex 2

☎ 04.67.82.16.76 ✉ [antennecoreg@epgvoccitanie.fr](mailto:antennecoreg@epgvoccitanie.fr)

## ➤ CONTENUS PEDAGOGIQUES

### Participation à la vie de la structure

- Accueillir des publics
- Participer au fonctionnement de la structure
- Prendre en compte la structure dans son environnement local

### Conception d'un projet d'animation de loisir sportif

- Prendre en compte le projet de la structure
- Prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement
- Prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité
- Maîtriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

### Réalisation d'un projet d'animation de loisir sportif

- Réaliser une action d'animation
- Maîtriser les outils et techniques de l'activité
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

## ➤ POINTS FORTS

- Diplôme professionnel associant les compétences pédagogiques et techniques de l'animation physique et sportive
- Un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (Métropole et DOM-TOM)
- Une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés nationalement ou experts dans les domaines pédagogiques

## ➤ POUR ALLER PLUS LOIN

Nous conseillons de suivre, après cette formation, les filières « publics » et/ou « spécifiques ».

## ➤ BENEFICE METIER

- Animer des séances d'activités physiques tous publics en face à face pédagogique (360h/an)
- Intégrer la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)

## ➤ ENCADREMENT

- Formateurs de la FFEPGV habilités par la Fédération délégataire du CQP ALS
- Intervenants déclarés par les organismes de formation habilités

## ➤ VALIDATION DE LA FORMATION

### • POUR ACCEDER A LA CERTIFICATION :

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du plan individuel de formation (PIF)

### • MODALITES DE CERTIFICATION :

- Réalisation et soutenance d'un projet d'action d'animation (PAA)
- Préparation, réalisation d'une séance d'animation, et entretien pédagogique

### • DIPLOME REMIS :

Diplôme professionnel délivré par la branche sport (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation – CPNEF)

## DEROULE & DATES DE LA FORMATION

### ➔ Formation - 112h en centre

- > Positionnement : le 20/12/2017
- > Temps 1 : du 24 au 26/01 et du 1 au 2/02/18
- > Temps 2 : du 26 au 28/02 et du 5 au 6/03/18
- > Temps 3 : du 4 au 5/04 et du 10 au 13/04/18
- > Adaptation à l'emploi : le 21/04/2018

### ➔ Alternance

- 50h en structure
- Entre le 24/01/2017
- et le 30/06/2018

### ➔ Certification - 3h en structure et en centre

- > UC1 / Projet d'Action d'Animation : le 24/05/2018 (en centre)
- > UC2-3 / Animation + Entretien : entre le 25/05 et le 30/06/2018 (en structure)

